

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
du mardi 04 janvier 2022 à 16h15

ORDRE DU JOUR :

- Goûter.
- Appel + émargement.
- Point sur le marché de Noël.
- Vœux du maire.
- Prochaines réunions.

Tout d'abord, l'équipe de l'encadrement du Conseil Municipal des enfants vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022, santé, joie, bonheur et réussite, et que vos enfants s'épanouissent dans leur vie scolaire et extra-scolaire.

1. Goûter offert :

Le goûter du jour est offert aux enfants par Marilyne : plusieurs galettes des rois, afin de découvrir les reines et ou rois du jour.

2. Appel + émargement :

C'est à Théo aujourd'hui d'effectuer l'appel, ensuite la feuille de présence circule pour l'émargement.

3. Point sur le marché de Noël :

Marilyne annonce en premier point, le bénéfice de cette manifestation qui est de **586 €**, somme avec laquelle nous effectuerons un voyage, destination et date seront envisagées ultérieurement.

Ensuite, un tour de table est effectué, les enfants prennent la parole chacun à leur tour pour donner leurs impressions, qui dans l'ensemble sont positives :

- Super bien réalisé.
- Les objets ne se vendant pas au stand comme prévu, suite au désistement des ados de l'espace jeune, il a été décidé de prendre en main la tombola. Le système de vente d'enveloppes avec des n° gagnants et des « perdus » s'est révélée judicieux.
- Des « super-lots » ont été demandés aux exposants du marché de Noël, qui n'ont pas hésité à les fournir généreusement.
- Excellent accueil des gens pour l'achat de ces enveloppes.
- Beau travail des enfants qui allaient au-devant des visiteurs, et qui rapportaient les lots gagnés aux personnes ayant gagné !
- Belle aventure (300 enveloppes vendues).
- Les gens laissaient la monnaie !

- Pas trop de monde le samedi
- Fermeture à 18 heures le samedi, dommage !

Et pour conclure notre maire du CME et Morgan remercient tous les participants.

Tous sont d'accord pour dire qu'ils ont vécu une belle expérience.

4. Vœux du Maire :

Pour rappel, la cérémonie des vœux du maire ayant été annulée pour cause sanitaire, Madame le Maire, va présenter ses vœux à la population avec le concours de Régivision.

Pour ce faire un enregistrement est prévu au CMS **le mardi 11 janvier prochain**.

Par conséquent, nous devons connaître la participation éventuelle des enfants du CME.

Quant à l'organisation, en voilà les plus gros points :

- Récupération des enfants à 16h15 à l'école comme d'habitude.
- Direction le CMS.
- Répétition du « discours » des enfants qui veulent s'exprimer devant la caméra.

Tiffaine a préparé et nous a lu sa proposition qui est simple et concise. Elle résume bien l'activité et les projets du CME. Nous veillons à ce qu'il n'y ait pas de redite par les autres enfants.

Il est **impératif** que les enfants qui veulent dire quelques mots **me les fassent parvenir avant mardi matin par retour de mail**. Je compte sur vous les parents pour faire le point avec eux durant ce weekend ou demain.

- Récupération des enfants par les parents **au CMS vers 18h**

5. Prochaines réunions :

A noter dans vos agendas :

- 11 janvier 2022 Vœux du Maire
- 25 Janvier 2022
- 22 février 2022
- 08 mars 2022.
-

La séance est levée à 17 h 45.